



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Bundesministerium  
für Wirtschaft  
und Energie**

Paris, le 3 février 2021

N°625

## **COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT**

### **LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE LANCENT UN APPEL A PROJETS COMMUN POUR DES PROJETS D'INNOVATION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Grâce à des projets d'innovation communs dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), la France et l'Allemagne vont approfondir leur étroite coopération dans ce domaine. Dans le cadre d'un nouvel appel à projets, les deux pays mettent à disposition des aides à hauteur de 10 millions d'euros chacun pour les trois prochaines années, dans le cadre du Programme des investissements d'avenir s'agissant de la France et dans le cadre du programme « Entwicklung digitaler Technologien » s'agissant de l'Allemagne. [Les propositions de projet peuvent être soumises jusqu'au 29 avril 2021.](#)

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a fait la déclaration suivante : « *L'intelligence artificielle est un défi majeur pour l'Europe. Au 21<sup>e</sup> siècle, les nations qui pèseront sur la scène internationale seront celles qui maîtriseront les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle. Dans la bataille internationale pour l'IA, l'Union européenne affiche de très fortes ambitions : acquérir une expertise de niveau mondial, attirer les meilleurs talents, développer des technologies de pointe et diffuser l'IA dans les entreprises, les administrations et dans tous les territoires. Pour répondre à ce défi, l'Allemagne et la France proposent aujourd'hui un dispositif concret visant à favoriser une offre technologique innovante, au service de l'intérêt européen commun* ».

Peter Altmaier, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, a déclaré à ce propos : « *La France et l'Allemagne souhaitent être une force motrice de l'intelligence artificielle en Europe. Grâce à cette approche commune, nous renforcerons l'écosystème européen de l'IA et aborderons conjointement des questions technologiques importantes dans le cadre de projets concrets. Une bonne coopération au sein de l'Europe, entre les États membres, l'industrie et les sciences est essentielle pour que nous puissions exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle pour l'économie et la société. Dans le même temps, nous renforçons la compétitivité européenne.* »

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques déclare : « *L'Intelligence Artificielle est une technologie diffusante dont les impacts seront sensibles dans tous les pans de l'économie. Au-delà des efforts nationaux et de la stratégie française, le renforcement des liens avec l'Allemagne dans ce domaine est une preuve supplémentaire de l'ambition de l'Union Européenne pour l'IA. Nous devons accélérer pour jouer pleinement le rôle international qui est le nôtre.* »

Le nouvel appel à projets vise à soutenir financièrement des projets d'innovation entre la France et l'Allemagne sur les technologies d'intelligence artificielle. La coopération est basée sur le traité d'Aix-la-Chapelle de 2019. L'appel à projets est opéré par Bpifrance et DLR Projektträger.

Le développement de l'écosystème européen de l'IA doit être au centre des projets conjoints. L'objectif est de renforcer la souveraineté économique de l'Europe et de rendre l'économie plus résiliente. La science et l'industrie travailleront ensemble dans le cadre des nouveaux projets d'innovation en matière d'IA.

Ces derniers peuvent porter par exemple sur des applications dans le domaine du développement durable ou sur des améliorations dans le secteur de la santé. Ils seront basés sur des technologies d'intelligence artificielle utilisées pour la prévention des risques, la gestion des crises et la résilience. Des projets portant sur des questions transversales, telles que le partage de données ou la création de synergies basées sur des infrastructures existantes comme GAIA-X, sont également possibles.

### **Contacts presse**

**Cabinet de Bruno Le Maire** : 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement** : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**Bpifrance** : Laure Schlagdenhauffen – 01 41 79 85 38 - [laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr)